

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
A.A.T.L. - D.M.S.
Monsieur Guido VAN CAUWELAERT
Directeur
C.C.N. - Rue du Progrès, 80 / bte 1

B – 1035 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 2311-020
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.34/s.346
Annexes : 1 dossier + 6 plans

Monsieur le Directeur,

Objet : UCCLE. Dieweg, 292 - Maison Grégoire-Lagasse. Réaménagement des caves.
Avis de principe (*Dossier traité par M. St. Duquesne*).

En réponse à votre demande du 5 avril 2004, reçue le 7 avril, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 21 avril 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis de principe favorable sous réserve.

Pour rappel, la maison due à l'architecte H. Van de Velde en 1933 et classée par AR du 23 juin 1982, a subi deux transformations, à savoir l'extension du sous-sol par la transformation d'un vide ventilé en cave et la création en 1950 d'un garage surhaussé d'une terrasse. Depuis 1988, différents travaux de restauration ont été entrepris.

La présente demande porte sur le réaménagement des caves en logement pour artistes invités. Ce programme oblige le demandeur à se mettre dans la mesure du possible en conformité avec le RRU en ce qui concerne la hauteur des locaux et leur éclairage. La CRMS souscrit au projet de réorganisation de l'espace proposé car il respecte le principe de distribution des locaux d'origine les plus significatifs. Cette solution se fonde sur la récupération de la hauteur 'perdue' entre le plafond du couloir, le palier et escalier principal dans le hall. La CRMS souscrit donc à la demande de sondage sous l'escalier principal pour vérifier la faisabilité du passage.

La Commission souscrit également à la création d'une nouvelle baie dans le soubassement, en façade arrière, car cette intervention s'inscrit sobrement dans la composition et n'en altère pas la lecture. Pour les mêmes raisons, elle accepte l'élargissement de la fenêtre du garage.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

P. PUTTEMANS
Président f.f.

